

RÉUNION à la mairie de MOUGINS avec le directeur de la sécurité de l'Aviation civile du Sud-Est

Mercredi 10 octobre, une réunion organisée à la mairie de MOUGIN à la demande de la DGAC suite aux nombreuses demandes et courriers adressés à la DGAC par les élus et l'ADNA et à l'article de Nice Matin du 29 août.

M GALY, maire de Mougins très engagé était accompagné de M. POUPLLOT, maire de La Roquette sur Siagne, de M. BIANCHI 1^{er} adjoint MOUGINS (référé nuisances aériennes), M RUSSO adjoint. L'ADNA était représentée par son président A. DAUPHIN. M Perrichon, ancien pilote instructeur participait à cette réunion.

La DGAC était représentée par Messieurs Yves Tatibouet, Directeur de la sécurité de l'Aviation Civile du Sud-est et son adjoint Nicolas Lochanschi.

M GALY a d'abord rappelé que la DGAC avait fait preuve d'une attitude jugée méprisante suite aux nombreux courriers des élus qui sont directement confrontés au mécontentement de la population. Il est revenu sur les demandes d'ouverture d'une trajectoire Nord-Ouest qui n'a pas reçu le traitement qu'elle mérite dans les études qu'a présenté la DGAC dans le passé. Il a insisté à nouveau sur les nuisances mais aussi sur les risques que la VPT 17 (TROMBONE) fait peser sur les habitants des zones survolées qui concentrent une forte densité de population, allant jusqu'à rappeler qu'en cas d'accident les élus en attribueraient la responsabilité totale à la DGAC.

Jacques Pouplot a détaillé la situation de La Roquette et a insisté sur le non-respect des trajectoires et sur la pression que les nuisances aériennes font subir à ses administrés qui ne manquent pas une occasion pour l'interpeller à ce sujet. Il s'est aussi étendu sur l'attitude méprisante de la DGAC de Nice dans les diverses instances.

M. Tatibouet, dans sa réponse, a tenu un discours positif que nous n'avions pas l'habitude d'entendre et la part de la DGAC allant jusqu'à s'excuser de n'avoir pas pris la mesure du niveau de mécontentement atteint et du contenu maladroit de son courrier du 2 juillet.

Il a insisté sur le fait que la demande du Directeur Général de la DGAC de reprendre l'étude NO n'est pas un simple élément de langage mais un engagement fort sur lequel vont se pencher les spécialistes de la DGAC au niveau national sous son contrôle.

Il a assuré tous les participants de la bonne réception des messages qui lui ont été passés et du changement d'attitude que nous allons percevoir. Interrogé sur le calendrier prévisible il n'a pas été en mesure de s'engager sur des dates mais a promis de revenir sous un mois avec des informations sur l'avancement du dossier.

En conclusion une réunion particulièrement intéressante où les élus présents se sont à nouveau exprimés avec force pour des réalisations concrètes et où la DGAC a, pour la première fois depuis longtemps, donné des signes positifs de son engagement avec des accents de sincérité crédibles.

A dans un mois donc.